

Le saviez vous? Contrainte par les combats des agents avec la CGT, la direction d'Enedis a ouvert une négociation nationale "vie chère".



NÉGOCIATIONS VIE CHÈRE ENEDIS

LES RAISONS D'ÊTRE EN COLÈRE

01 PARCE QUE L'ESPRIT DE LA MAJORATION RESIDENTIELLE EST ENVOYÉ SIX PIEDS SOUS TERRE

Alors que la majoration résidentielle prévoit 25% d'écart entre les salaires des agents situés sur les sites les moins chers de France et les agents situés sur les sites les plus chers de France, le dispositif proposé par les employeurs ne prévoit qu'un écart limité, restreint à peu d'agents, et plafonné à ceux touchant moins de 2300 euros de salaire mensuel

02 PARCE QUE LA DIRECTION "OUBLIE" D'AUGMENTER L'IZHA

Alors que la direction s'appuie sur les valeurs locatives pour poser sa base de calcul, elle ne prend pas en compte la contrainte imposée aux agents d'astreinte d'être logés en proximité de leur site de travail. Pourtant la réévaluation de l'IZHA devrait être une priorité pour la direction et cette négociation est l'occasion rêvée pour le faire

03 PARCE QUE LA DIRECTION REFUSE L'ELARGISSEMENT DES LOYERS ÉCRÊTÉS

Alors que des dispositifs existent déjà à Enedis en région parisienne, la direction refuse toujours d'élargir et d'assouplir un dispositif qui permet autant aux agents de se loger sans se ruiner, qu'aux services de conserver leurs salariés.

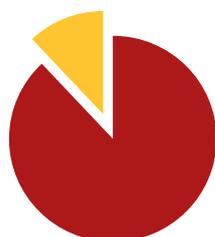
04 PARCE QU'IL N'Y A RIEN SUR LA HAUSSE DES INDEMNITES REPAS

Le niveau des indemnités repas, loin d'être calqué sur les réalités des évolutions des prix en la matière, est un absent de plus des débats. Scandaleux. La valeur des indemnités repas doit faire partie de cette négociation

05 PARCE QUE LE NOMBRE D'AGENTS TOUCHÉS ET LES VALEURS D'INDEMNITÉS PROPOSÉES SONT RIDICULES

En plafonnant l'indemnité vie chère à 2300 euros de salaire mensuel, et en créant des paliers d'éligibilité basés sur des indicateurs biaisés, la direction exclut de fait 90% des sites de France et 50% des agents de ces sites, du dispositif vie chère.

OFFRE RÉSERVÉE AUX AGENTS N'AYANT NI CAM NI AIL NI ANL NI MSD ET TOUCHANT MOINS DE 2300€/MOIS.



90% des sites de France sont exclus du dispositif



50% des agents des sites restant ne sont pas éligibles à l'indemnité vie chère

PROPOSITIONS DIRECTION
Déduire la majoration résidentielle

0€ POUR 90% DES SITES DE FRANCE
62€ POUR 3% DES SITES
98€ POUR 5% DES SITES
156€ POUR 2% DES SITES

POUR CES RAISONS LA CGT APPELLE L'ENSEMBLE DES AGENTS D'ENEDIS A FAIRE GRÈVE LES 28 ET 29 JANVIER PROCHAINS